

Carrossier réparateur

RNCP41532 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	254r
Formacode(s)	23617
Code(s) ROME	I1606
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	03/10/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

37 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 29 à former et organiser l'évaluation et 8 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800095	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800160	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800178	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800186	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800210	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800251	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200082	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200165	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 37 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp41532-carrossier-reparateur/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le carrossier réparateur est un ouvrier qualifié exerçant un métier de service, principalement dans les entreprises du secteur du commerce et de la réparation automobile.

Son travail consiste à redonner les formes d'origine aux véhicules légers, ou utilitaires légers, accidentés.

ACTIVITÉS VISÉES

Il assure, selon la gravité des dégâts, la réparation ou le remplacement des éléments, des accessoires et des équipements de carrosserie endommagés. Son travail s'étend de la petite réparation (débosselage, changement d'un élément non soudé...) aux réparations plus importantes touchant la superstructure (éléments soudés de carrosserie). Il dépose et repose les accessoires et équipements de carrosserie (vitrages, pare-chocs, feux, garnitures), règle les jeux et les mécanismes (lève-vitres, serrures et gâches). Il dépose/repose et remet en service les éléments constituant les dispositifs de sécurité.

Il dépose, et parfois repose, des éléments périphériques affectés par le choc : circuits de refroidissement et de climatisation, dispositifs d'aide à la conduite.

Il assure les opérations de finition du véhicule (repose des baguettes et divers ornements, préparation et nettoyage du véhicule pour la livraison).

Le carrossier exerce généralement seul pour la conduite des travaux qui lui sont confiés sur le véhicule.

Le carrossier travaille sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique. Il est capable de gérer ses activités de manière indépendante, en organisant son travail, en prenant des décisions adaptées à son périmètre, et en assumant les responsabilités qui en découlent.

Les consignes de travail sont listées sur l'ordre de réparation, et il s'appuie sur les méthodes de réparation préconisées par le constructeur dans les ouvrages techniques (manuels de réparation).

Le carrossier est en relation avec le chef d'équipe, les autres carrossiers de l'équipe, les peintres et les mécaniciens. Il est ponctuellement en relation avec le magasin, auprès duquel il s'approvisionne et communique ses besoins. Il est parfois en relation avec les techniciens et les fournisseurs, à l'occasion de démonstrations techniques. Il peut être amené à côtoyer les clients et les experts d'assurance lors de leurs passages à l'atelier.

L'emploi se pratique essentiellement en atelier, peu d'interventions sont réalisées à l'extérieur. Les horaires sont généralement fixes et réguliers. Les postures sont multiples, variées et parfois physiquement éprouvantes, le carrossier adoptant toute position permettant d'intervenir sur les parties accidentées. La position courbée est très fréquente et des contorsions sont parfois nécessaires pour placer et tenir les outils ou les éléments de carrosserie. Une bonne dextérité manuelle est nécessaire pour assurer les opérations de redressage. Une certaine force est également nécessaire, car les manipulations de pièces et d'outils lourds sont fréquentes.

L'environnement sonore varie en fonction des tâches réalisées, mais il atteint très souvent des niveaux élevés (outils de frappe, disqueuses, meuleuses, perceuses), ce qui impose le port de protections auditives. L'atmosphère d'atelier est souvent polluée par des poussières, des projections, des fumées de soudure, des vapeurs, nécessitant des protections individuelles adaptées : tenue de travail, chaussures de sécurité, masque à poussières, masque à solvant, lunettes de protection, différents types de gants (soudage, manipulation d'objets coupants) et casques de soudage.

Il peut être amené à manipuler des produits dangereux (CMR : cancérigène, mutagène reprotoxique, perturbateurs endocriniens, produits allergisants), qui nécessitent de suivre des modes opératoires de mise en œuvre rigoureux.

Il respecte scrupuleusement toutes les règles et les procédures en vigueur dans l'entreprise. Il fait preuve de rigueur, d'organisation et de méthode dans son travail. Il respecte l'environnement de son poste de travail et l'atelier dans lequel il travaille. Réparer, réduire, réutiliser, recycler font partie de ses bonnes pratiques.

En les intégrant, il contribue à la performance environnementale de l'entreprise, mais aussi, il se conforme aux exigences légales et répond aux attentes croissantes des clients en matière de durabilité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser les interventions de carrosserie sur éléments/équipements/accessoires amovibles et sur vitrages des véhicules légers

- Déposer, reposer, régler les éléments/équipements/accessoires de carrosserie
- Remplacer, réparer les vitrages des véhicules légers
- Réparer les plastiques automobiles selon les méthodes des constructeurs

Réaliser les interventions de réparation et de remplacement sur éléments non structurels des véhicules légers

- Redresser les éléments accidentés de carrosserie des véhicules légers

- Appliquer et poncer les mastics de garnissage sur éléments réparés de carrosserie
- Remettre en ligne les éléments accidentés non structurels des véhicules légers
- Remplacer les éléments inamovibles des véhicules légers

Blocs de compétences

RNCP41532BC01 — Réaliser les interventions de carrosserie sur éléments/équipements/accessoires amovibles et sur vitrages des véhicules légers

LISTE DE COMPÉTENCES

- Déposer, reposer, régler les éléments/équipements/accessoires de carrosserie
- Remplacer, réparer les vitrages des véhicules légers
- Réparer les plastiques automobiles selon les méthodes des constructeurs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 03 h 20 min

La mise en situation professionnelle se déroule en présence du jury.

Sur un côté de véhicule, le candidat procède :

- à la dépose / repose d'un élément amovible ;
- au dégarnissage / regarnissage d'une porte ;
- au réglage d'un ouvrant et de son mécanisme de fermeture. (durée : 2 h 20 min)

Ces 3 parties peuvent être réalisées sur le même élément (dans ce cas : une porte), ou sur des éléments distincts. Le véhicule est présenté nettoyé, intérieur / extérieur.

Par ailleurs, le candidat répare un plastique (élément ou accessoire) déchiré sur environ 10 cm. La réparation doit permettre la mise en œuvre des opérations suivantes de préparation peinture. (durée : 1 h).

Entretien technique : 00 h 10 min

L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et après la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation professionnelle.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

L'épreuve commence par le questionnaire professionnel, en présence d'un surveillant.

Le questionnaire professionnel porte sur des éléments de compétences non directement vérifiables au cours de la mise en situation professionnelle. Il comporte une à deux questions ouvertes par compétence à évaluer.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 04 h 00 min

RNCP41532BC02 — Réaliser les interventions de réparation et de remplacement sur éléments non structurels des véhicules légers

LISTE DE COMPÉTENCES

- Redresser les éléments accidentés de carrosserie des véhicules légers
- Appliquer et poncer les mastics de garnissage sur éléments réparés de carrosserie
- Remettre en ligne les éléments accidentés non structurels des véhicules légers
- Remplacer les éléments inamovibles des véhicules légers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 12 h 20 min

La mise en situation professionnelle se déroule en présence d'un surveillant pendant les 9 premières heures, puis en présence du jury pendant 3 h 20 min.

Elle comporte 3 parties indépendantes :

- un redressage (durée : 1 h 20 min), qui consiste à effectuer un débosselage et un planage d'une déformation en plein panneau de carrosserie, comportant un raidisseur déformé (arête, nervure ou bord) ;
- un redressage au tire-clous, suivi d'un masticage en plein panneau de carrosserie comportant un raidisseur déformé (durée : 2 h) ; cela consiste à effectuer le redressage au tire-clou, suivi de l'application puis le dressage du mastic, permettant la mise en œuvre des opérations suivantes de préparation peinture ;
- un remplacement partiel d'élément soudé (durée : 9 h), conformément aux indications du jury (zones de coupe, finitions des soudures) et aux méthodes de réparation du constructeur ; les éléments adjacents sont remis en place et réglés.

Entretien technique : 00 h 10 min

L'entretien technique se déroule individuellement, après le questionnaire professionnel et après la mise en situation professionnelle, en présence du jury. Le jury procède par interrogation sur les points particuliers ayant posé des difficultés au candidat : précision des réponses au questionnaire professionnel, pertinence des modes opératoires déployés lors de la mise en situation professionnelle.

Questionnaire professionnel : 00 h 30 min

L'épreuve commence par le questionnaire professionnel, en présence d'un surveillant.

Le questionnaire professionnel porte sur des éléments de compétences non directement vérifiables au cours de la mise en situation professionnelle. Il comporte une à deux questions ouvertes par compétence à évaluer.

Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 13 h 00 min

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les services de l'automobile : réseaux après-vente des constructeurs (succursales/filiales/concessions/agences), carrossiers indépendants et certains garages indépendants (MRA).

Certaines entreprises ou administrations possédant des ateliers intégrés de réparation carrosserie et peinture (armées, ministères, sociétés de transport public ou privé).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Principalement "carrossier réparateur" ou "carrossier automobile" ou encore "tôlier carrossier".

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	1 850 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (45 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B40 — Carrossiers automobiles · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	5 638
Jugés difficiles à recruter	78 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B40 — Carrossiers automobiles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre (Art. R 338-6 du Code de l'Éducation).

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 889 €
Selon la branche	4 900 € – 6 500 €
Prise en charge	Branches concernées
5 889 €	Valeur par défaut · 210 branches
6 500 €	CPNEFP des commerces de gros
6 267 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
4 900 €	CPN de la branche des Services de l'Automobile

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	03/10/2030
Date de dernière délivrance possible	03/10/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	192	0	57 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP39536

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP39536

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41532/>

Où se former

Formations référencées	16
Organismes	8
Régions couvertes	6
Prix indicatif	320 € – 14 490 €
Durée	7 – 1153 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	5
-----------------------------	---

Organismes gestionnaires (CFA)	5
Organismes formateurs	5
Régions couvertes	5
Départements couverts	5
Organismes certifiés Qualiopi	5
Sessions	de 08/2025 à 07/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	21
Parcours menés à terme	11
Taux d'achèvement	52 %
Période	01/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	42
Montant total engagé	86 512 €
Coût moyen par dossier	2 060 €
Durée moyenne	96 h
Période	12/2025 – 09/2026
France compétences	79 %
France Travail	12 %
Reste à charge titulaire	5 %
OPCO	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.